

Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple; s'il ne l'est aujourd'hui, il le sera demain.

(Jules SIMON : *L'École.*)

En résumant notre ouvrage sur les écoles publiques en France et en Angleterre, nous disions : « Il ne s'agit pas de transformer nos écoles françaises en écoles anglaises. » Nous répéterons la même chose en commençant cette étude sur les écoles publiques en Belgique et en Hollande.

Notre but n'est pas de prendre modèle sur les bâtiments scolaires des pays étrangers pour, tout d'un bloc, transformer les nôtres à leur image. Notre intention est tout autre; nous voulons montrer par quels points les écoles étrangères diffèrent des nôtres, quels sont ceux de ces points qui sont meilleurs que ceux adoptés chez nous, et comment nous pourrions nous les approprier.

Une école hollandaise transportée en France y répondrait sans doute fort mal à nos besoins, mais

une école française, dans laquelle l'installation de certains services, tels que la surface des classes, la salle de gymnase, la dimension des fenêtres, etc., etc., seraient prévus comme ils le sont en Hollande, ne nous semblerait pas à dédaigner. Une école de Bruxelles, élevée à Paris, ne nous conviendrait certes pas complètement, mais une école de Paris chauffée, ventilée et disposée comme certaines écoles du Brabant, serait bien loin de nous déplaire. De même, nos salles d'asiles ne perdraient rien à emprunter quelques détails, quelques méthodes aux *écoles gardiennes* et aux *jardins d'enfants* de Belgique.

Les écoles professionnelles sont encore peu répandues chez nous; il nous faut donc apprendre quels avantages les autres ont trouvés à leur création, à leur développement, et pour cela voir ce qu'ils ont fait à cet égard.

Voilà ce que nous avons voulu expliquer, ce que nous tentons de faire connaître dans cette nouvelle étude.

Dans *les écoles publiques de France et d'Angleterre*, forcément entraîné par l'importance de notre sujet, nous avons surtout examiné les écoles de Pa-

ris et de Londres; nous avons ainsi étudié les grandes écoles de ville, plutôt que les petites écoles de village. Dans *les écoles de Belgique et de Hollande*, au contraire, nous trouvons moins de grands groupes scolaires, et plus d'établissements de dimensions modestes, d'une application fréquente; des écoles, enfin, dont les types fourniront d'utiles renseignements aux architectes et aux administrateurs chargés de doter d'une école chacune de nos communes.

La Belgique nous a précédés dans le grand mouvement que nous allons imprimer en France à la construction des écoles. En 1873, un crédit de 20,000,000 de francs était ouvert par le gouvernement belge afin d'aider les communes à construire ou à agrandir leurs écoles. Le crédit de 120,000,000 de francs, proposé chez nous dans le même but, n'est pas, toutes proportions gardées, supérieur à celui alloué par nos voisins. C'est donc un précédent à la fois curieux et instructif, et nous ne pouvons que gagner à apprendre comment les administrateurs belges s'y sont pris pour arriver au but que nous nous proposons d'atteindre; quelle marche ils ont suivie, quelles dispositions ils ont prises; aussi avons-nous reproduit les actes administratifs relatifs à cette question.

Enfin, si, aux yeux du lecteur, certains côtés paraissent avoir été passés sous silence, c'est qu'ils n'offraient rien de particulier, étaient la reproduction exacte de ce que nous voyons chez nous, ou la répétition de ce que nous avons dit ailleurs sur le même sujet.

FÉLIX NARJOUX.

## PREMIÈRE PARTIE

LES

# ÉCOLES PUBLIQUES

EN BELGIQUE

Les écoles belges sont de toutes les écoles d'Europe celles qui peut-être se rapprochent le plus de nos écoles françaises. Le programme auquel doivent répondre les unes et les autres est sensiblement le même; elles diffèrent cependant en quelques points sur lesquels il est utile d'appeler l'attention.

Le nombre des élèves renfermés dans chaque classe est d'environ 30 à 40, rarement plus. Toutes ces classes sont, en général, dans les écoles nouvelles<sup>1</sup>, éclairées par des ouvertures percées à la gauche et en arrière des élèves. Dans les villes, les groupes scolaires ont une population

1. Notre but n'est pas de retracer l'histoire de l'architecture scolaire en Europe, mais bien de faire connaître les perfectionnements et les améliorations dont les écoles modernes ont été l'objet. C'est donc de ces dernières seulement que nous avons à nous occuper.